



N° 123

Le 11 juin 1992

LE CANADA ACCUEILLE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DE LA FRANCOPHONIE

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international et ministre déléguée à la Francophonie, est heureuse d'annoncer la tenue à Montréal, du 15 au 17 juin prochain, de la première Conférence des ministres de l'éducation de l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français. La convocation de cette conférence découle d'une décision des chefs d'État et de gouvernement qui s'étaient réunis au Sommet de Chaillot en novembre 1991.

La ministre Landry s'est déclarée particulièrement heureuse que la tenue de cette conférence, à laquelle 47 ministres de l'éducation ont été invités, puisse coïncider avec la célébration du 350^e anniversaire de la ville de Montréal.

L'objectif à double volet de cette conférence est d'insuffler un nouvel élan à la coopération multilatérale francophone en matière d'éducation et de s'entendre sur un plan d'action pour la prochaine décennie. Cinq grands thèmes figurent au menu des travaux, à savoir : le soutien à l'enseignement du français, la formation du personnel de l'éducation, la production de matériel didactique, la formation technique et professionnelle, et la formation à distance. Ces axes d'intervention représentent autant de façons d'accéder à «la réussite éducative», qui constitue le thème général de la Conférence.

Selon Madame Landry, l'implication du gouvernement canadien dans ce secteur découle de l'expérience acquise dans ce domaine, tant sur le plan de la coopération bilatérale que dans le cadre de la Francophonie. À cet égard, elle a souligné que trois des cinq thèmes qui seront abordés au cours de cette conférence sont le fait de projets initiés et financés par la partie canadienne. Ces projets touchent notamment la production de matériel didactique, le lancement

d'un programme de bourses pour la formation technique et professionnelle, de même que la formation à distance. Précisons enfin que ces projets tirent avantage de l'expertise d'institutions québécoises, telle la Télé Université de l'Université du Québec à Montréal pour la formation à distance.

La ministre des Relations extérieures et du Développement international du Canada, l'honorable Monique Landry, ouvrira la Conférence en tant que représentante du pays hôte.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Origine, contexte et organisation de la première Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant en commun l'usage du français

En novembre dernier à Paris, les chefs d'État et de gouvernement, réunis au Palais de Chaillot, avaient décidé de tenir en 1992 une Conférence des ministres francophones de l'éducation. Aussi avait-on à cette occasion approuvé un projet d'élargissement de la 44^e session de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'éducation nationale) à l'ensemble des États et gouvernements participants.

Rappelons que la CONFEMEN, créée en 1960, est la doyenne des institutions de la Francophonie.

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), en sa qualité de Secrétariat des instances des Sommets, s'est vu confier l'organisation de cette conférence en collaboration avec la CONFEMEN.

Cette responsabilité s'explique par le fait que l'ACCT recouvre le même éventail de membres que celui des sommets, alors que la CONFEMEN ne comptait jusqu'à tout récemment que 30 pays membres, d'où l'intention d'élargir la 44^e session prévue à Montréal, en raison de l'intérêt marqué des chefs d'État et de gouvernement pour ce secteur. C'est ainsi que les ministres de l'éducation des 47 pays et gouvernements membres de la Francophonie ont été invités à cette conférence.

Dans le cadre de la préparation de cette conférence, le gouvernement fédéral a collaboré étroitement avec les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick pour définir les rôles et responsabilités de chacune des parties. Suite à une entente tripartite, il fut convenu que la réunion des experts, préalable à toute conférence de cette envergure, se tiendrait à Moncton du 11 au 13 juin, sous la présidence du Nouveau-Brunswick; la session des ministres, quant à elle, se tiendrait à Montréal, du 15 au 17 juin, cette fois, sous la présidence du ministre de l'Éducation du Québec.